

## Une lettre du 21 janvier 1985 à propos de Molinier

CLT, Numéro 21, mars 1985

J'ai récemment rencontré à plusieurs reprises Raymond Molinier qui se plaint d'être l'objet de moqueries de la part de camarades de son organisation et pense que l'origine s'en trouve dans ce que j'ai écrit dans divers recueils des textes de Trotsky — où ce dernier le mentionne aussi assez souvent.

Je trouve indigne que quiconque, surtout « *camarade* », se croie aujourd'hui en droit de se moquer de Raymond Molinier. Je crains seulement que la cause de cette attitude ne soit à chercher ailleurs que dans les livres. En ce qui me concerne cependant, je ne veux pas me dérober devant les responsabilités que je pourrais avoir dans une situation franchement déplaisante.

Molinier nie demande de démentir deux légendes que j'aurais, selon lui, accréditées ou contribué à répandre : celle de ses origines sociales et celle du cirque qu'il aurait, assurent certains, dirigé pendant la guerre en Amérique du Sud . En ce qui concerne ses origines il a — ou plutôt il a eu — raison. J'ai en effet écrit à tort, sur la foi de renseignements venus d'hommes de sa génération et sans les vérifier, qu'il était fils de « *petit banquier* » : Isaac Deutscher avait commis cette erreur avant moi et ne semble pas s'être attiré sur ce point de reproches. J'ai écrit cela dans *Le Mouvement communiste en France*, p. 695, dont la première édition a paru en 1967. Et j'ai eu tort. Depuis, cependant, j'ai rectifié, écrivant en 1978, dans le volume 2 des Œuvres, p. 90, que R. Molinier était né « *dans une famille modeste contrairement à une légende* ». N'était-ce pas suffisamment net comme rectification ? En tout cas, cette fois, c'est net. Quant à l'histoire du cirque (comme celle qui fait de Molinier un agent secret de la « *France libre* » pendant la guerre), je l'ai mentionnée comme « *légende invérifiable* » dès 1967 : je n'ai rien à ajouter à cette appréciation, n'ayant pas cherché à vérifier et Raymond Molinier n'étant pas au centre de mes recherches. Je pense qu'il est suffisant de le rappeler. J'ajoute cependant, par égard pour Raymond Molinier, qu'il dément tout cela avec énergie.

Ceci précisé, il faut être clair. Nous publions les Œuvres de Trotsky, cette fresque étincelante sur le premier XXe siècle, des écrits dans lesquels Jeanne et Raymond Molinier tiennent une place que certains lecteurs jugent excessive. Nous n'acceptons pas de leçon de morale parce que nous n'avons pas indiqué, à propos de l'affaire Klement, que Jeanne Molinier avait démenti la déclaration que lui avait attribuée la presse et contre laquelle Trotsky polémique. Parce que nous avons publié ce démenti dans les Cahiers n° 4. Parce que mentionner ce démenti nous obligeait à souligner qu'il ne comportait pas les déclarations que Jeanne disait avoir faites, mais seulement un résumé, et que Trotsky en avait fait si peu de cas qu'il avait retourné le tout déchiré en petits morceaux. Nous ne voyons pas l'intérêt qu'il y aurait à faire le procès de Jeanne Molinier. Encore moins, comme semblent le vouloir certains, celui de Trotsky.

Nous avons montré par des actes dans le passé que nous étions prêts à aider concrètement la recherche de ses amis sur Raymond Molinier. La réciproque n'est pas vraie puisque ce dernier a le privilège d'accéder à des archives de Trotsky et Sedov actuellement fermées aux historiens, et que ce n'est pas par lui que nous avons appris leur existence. Mais nous n'attendons pas de reconnaissance. Simplement, que chacun fasse son travail. Nous, c'est de l'œuvre de Trotsky que nous nous occupons.